

PRESENTS : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, CHAPPON Claude, PROHET Michelle, DEMAS Paul, JOUVHOMME Karen, SALANON Gérard, SOULAS Elisabeth, DUMAS Yvette, COUTANSON Frédéric, MANIVIT Sandrine, PITAVY Benoît.

EXCUSES : RAMOUSSE Michel (a donné pouvoir à DEMAS Paul), PERGIER Odile (a donné pouvoir à CARTIER Christine), GIRARD Franck, FERRY Fabienne, VIGNAL Hervé, DELAVAY COURTIAL Caroline, CHARBONNIER Fanny.

Le 13 mars 2024, une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 18 mars 2024.

PRESIDENT DE SEANCE : MIRMAND Laurent **SECRETAIRE DE SEANCE** : COUTANSON Frédéric

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2024/019	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2024/020	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 16 FEVRIER 2024	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2024/021	CFU - ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE	Christine CARTIER est déclarée élue en qualité de Président de séance pour l'examen des CFU
2024/022	BUDGET PRINCIPAL – BUDGET LOTISSEMENT « LE CLOS D'OLLIAS » - BUDGET LOTISSEMENT « LES JARDINS DE FADEZE » : VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2023 DE M. LE COMPTABLE DU TRESOR ET DE M. L'ORDONNATEUR	Délibération approuvée par 13 voix POUR (le Maire quitte la salle)
2024/023	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2024/024	PERSONNEL COMMUNAL - CREATION DE POSTE SUITE A AVANCEMENT DE GRADE	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2024/025	PERSONNEL COMMUNAL – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU RISQUE PREVOYANCE	Délibération approuvée par 14 voix POUR
2024/026	ANNULATION DE LA DELIBERATION 2024/007 – SECTION DE RANCHOUX – ELEMENTS NOUVEAUX	Délibération approuvée par 14 voix POUR

Laurent MIRMAND,
Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON

